

Ecodéveloppement et régulation : Convergences, différences et complémentarités

Robert Boyer

EHESS et Institut des Amériques, Paris

Participer à l'hommage du grand intellectuel que fut Ignacy Sachs est un honneur. C'est l'occasion évoquer notre solidarité dans les luttes qui ont traversé l'EHESS mais surtout souligner les affinités intellectuelles entre son analyse de l'écodéveloppement et l'approche de la régulation. Convergence en termes d'épistémologie et de méthodologie ne saurait dissimuler que ces programmes de recherche ont abordé des questions distinctes. En 2025 l'urgence écologique et l'ampleur des crises sociales et politiques plaident en faveur d'une alliance entre ces deux programmes de recherche grâce à l'émergence d'une nouvelle génération rassemblé autour d'une même interrogation : la soutenabilité des sociétés sur la planète terre.

1.-Défendre la socio-économie et collaborer au sein de l'EHESS

L'élection à l'EHESS d'Ignacy Sachs et de moi-même témoignait, semble-t-il, du projet de recruter des économistes intéressés à collaborer avec la diversité des chercheurs en sciences sociales présents à l'Ecole. Mais au fil des ans, dans le but louable de renforcer le prestige de l'EHESS le recrutement a surtout porté sur des économistes fiers de leur méthodologie. Au point que certains pensaient que si les autres sciences sociales avaient les questions c'étaient les économistes avaient les réponses ! On imagine sans peine leur position à l'égard des approches pluridisciplinaires que sont les analyses de l'écodéveloppement ou de la régulation.

Voilà qui a créé une solidarité entre les deux programmes d'enseignement et de recherche. D'abord au titre de deux formations doctorales « Recherches comparatives sur le développement » et Economie des institutions » favorisant l'accès des étudiants aux deux séries de séminaire. Ensuite dans l'organisation en commun de colloques sur des thèmes originaux dont l'économie standard traite peu ou pas du tout. Une anecdote est éclairante. Bernard Chavance, Olivier Godard et moi avons coordonné un ouvrage collectif sur le beau thème « Figures de l'irréversibilité en économie » et dont nous demandions la publication par les éditions de l'EHESS. Un représentant du clan des économistes s'acharna à défendre que ce concept n'avait pas de sens et témoignait d'une méconnaissance de LA théorie. On renvoie le lecteur à l'ouvrage qui finalement publié en 1991 a depuis lors montré sa pertinence.

Ainsi vont les relations de pouvoir au sein du monde académique au point d'en compromettre la finalité : une confrontation apaisée d'arguments intellectuels.

2.-Travailler à des convergences de deux programmes de recherche

Cette solidarité n'était pas de circonstance car elle reposait sur une affinité en matière de conception de la recherche. Il faut prendre en compte toutes les implications de la référence au capitalisme par opposition à une harmonieuse économie de marché. Ce

mode de production implique une distribution du pouvoir particulière qui implique la récurrence de conflits. En conséquence la reproduction de période en période d'une société dominée par économie met en jeu une série de processus techniques, sociaux et politiques qu'il appartient de détecter, d'analyser, de théoriser puis d'articuler. Adieu à l'illusion d'une équilibre statique tla recherche d'une optimalité dans l'allocation d ressources rares, définition de la discipline pour les économistes standard.

Il faut donc analyser le développement, terme que partagent les deux programmes de recherche, même leur définition précise est différente : articulation entre processus techniques, économiques et environnementaux d'un côté, conjoncture d'un régime d'accumulation et de régulation de l'autre. Adieu à l'espoir prométhéen et déraisonnable d'une dérivation axiomatique d'un modèle générique, valable quel que soit le lieu et l'époque. Dès lors comment procéder ? Par l'observation dans le temps et l'espace.

La première stratégie consiste à replonger la situation présente dans une rétrospective historique de longue période et rechercher les facteurs qui l'ont façonnée. C'est inhérent à la visée de l'écodéveloppement mais aussi à l'approche de la régulation qui s'inscrit explicitement dans une actualisation de l'école des Annales. « Toute économie a la conjoncture de sa structure ». Si changent les rapports sociaux de base, émerge un autre dynamique de longue période. Les deux approches affrontent la difficile question du statut du temps historique, point aveugle de la plupart des théories économiques.

La seconde approche est comparative. Quelles sont les forces qui sont à l'origine telles différences entre les sociétés et la place qui occupent l'économie et son articulation avec l'environnement ? Voilà qui invalide le postulat cher aux économistes qu'un même modèle devrait s'appliquer quel que soit le lieu. Ainsi à la suite de Pierre Bourdieu considérons nous que la comparaison est la voie royale vers la généralisation et la recherche d'une théorie pertinente et consciente de ses limites.

3.-Répondre à deux questions différentes

Des approches similaires ont été appliquées à des domaines initialement différents mais, comme on le verra, peuvent aujourd'hui converger.

La question centrale dont Ignacy Sachs a traité toute au long de sa vie est celle du développement entendu comme analyse des obstacles qui interdisent à nombre de pays de rejoindre le statut des économies dites avancées dont traite la théorie de la croissance et non pas du développement. Nul doute que le fait qu'Ignacy Sachs se soit intéressé à la Pologne, l'Inde puis le Brésil – pays dont il est devenu spécialiste – l'ait conduit à utiliser la méthode comparative. Pourtant, l'essentiel de son œuvre est d'avoir eu conscience de façon précoce des relations qu'entretiennent les flux physiques et les transactions économiques, par contraste avec la montée en régime des analyses financières qui tendent à occulter l'enracinement de l'économie dans les flux de matière, l'environnement et l'écologie. Ses travaux précurseurs ont été largement reconnus par la communauté internationale même si les économistes néoclassiques lui ont adressé les mêmes vigoureuses critiques que pour les conclusions du club de Rome : substitution des facteurs de production et innovation technique en réponse au signaux prix allaient indubitablement invalider le pronostic de limites à la croissance par la disponibilité des ressources naturelles.

L'approche de la régulation a une origine bien différente. Elle est plutôt franco-française à ses débuts, même si elle s'est ensuite internationalisée. Elle cherche à éclairer la question : quelles sont les limites économiques et sociales du régime de l'accumulation de l'après seconde guerre mondiale ? Deux terrains ont été privilégiés, d'abord les États-Unis analysés par Michel Aglietta, ensuite la France grâce à une recherche impliquant une équipe d'économistes du CEPRMAP en réponse à un appel d'offre du Commissariat Général du Plan. Ces percées initiales ne sont pas restées isolées puisque la trajectoire japonaise a fait ressortir combien le régime fordiste, observé tant aux États-Unis qu'en France, était loin d'être général, et finalement limité dans le temps et l'espace. Dans les années soixante-dix puis quatre-vingts, les régulationnistes n'ont quasiment pas traité des questions environnementales et écologiques car ils privilégiaient les conséquences des luttes sociales, du plein-emploi et des tensions sur le partage des revenus comme possibles facteurs de l'épuisement des gains de productivité, ressort essentiel du fordisme.

Alors que les uns montraient l'importance de la soutenabilité environnementale, les autres insistaient sur la viabilité sociale et politique de tout régime d'accumulation.

4.- L'actualité d'un programme de recherche qui réponde aux enjeux contemporains

La phase qui précède montre que, de nos jours, ces programmes de recherche sont devenus plus complémentaires qu'antagoniques. Il est une première raison : Ignacy Sachs anticipait les conséquences de long terme des limites environnementales, alors que Michel Aglietta et ses successeurs avaient revisité l'histoire des capitalismes pour percer les origines du système socioéconomiques de l'après seconde guerre mondiale. Dès lors, face à l'évidence du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité – qu'il est impossible de nier en 2025 – une nouvelle génération de chercheurs régulationnistes, à la suite d'Alain Lipietz, s'est attachée à revisiter l'histoire des capitalismes en y introduisant les relations avec la nature. Symétriquement, certains disciples d'Ignacy Sachs, tel Jean-Charles Hourcade, ont pu mobiliser l'héritage que constituent les divers régimes d'accumulation diagnostiqués par l'approche de la régulation.

Alors que les approches environnementales tendent à être globales par nature, à l'échelle de la planète en ce qui concerne le climat, une branche de la recherche régulationniste a explicité comment la variété des compromis institutionnalisés, élaborés ou non par des blocs hégémoniques, définit autant de formes capitalistes. Or, il semblerait qu'elles impliquent aussi des configurations contrastées dans les relations entre économie et nature.

Aux États-Unis, la domination de l'innovation et de la globalisation financière a mis à mal la logique industrielle tout en consolidant la plus complète sous-estimation des contraintes environnementales. D'autant plus que resurgit la possibilité d'un modèle extractiviste fondé par exemple sur l'exploitation intensive du gaz de schiste.

La Chine explore une tout autre trajectoire car l'accumulation y est dominée par une concurrence extrême de tous contre tous. Dans un premier temps, les dégâts environnementaux sont considérables et jouent un rôle déterminant à l'échelle mondiale, mais dans un second, l'explosion de la production de tous les équipements

contribuant à l'électrification des économies fournissent plutôt les moyens d'une atténuation des dégâts du réchauffement climatique.

La Suède est aux antipodes de ces deux exemples. C'est en effet l'un des premiers pays où les gouvernements prennent conscience, dès les années 1970, de l'impératif écologique. La soutenabilité est donc aussi bien sociale qu'environnementale et la continuité d'un projet de long terme est rendue possible par le contexte d'une démocratie qui permet l'émergence de compromis fondateurs. Par contraste, une fois les crises environnementales patentées (inondations, sécheresses, instabilité, multiplication des événements extrêmes) la perception de l'urgence ne suffit pas pour construire des politiques efficaces et anticipatrices.

Singapour constitue un quatrième exemple. Un tout petit espace permet une urbanisation rapide, sous la contrainte de respecter l'environnement par une vision anticipatrice qui se déploie dans une stratégie de long terme dans un régime autoritaire qui entend prévenir les déséquilibres et sources de crises, y compris sociales, en matière d'accès à des logements dont le prix est abordable grâce à la maîtrise foncière.

Dans tous les cas, c'est dans l'espace politique que se joue la plus ou moins grande prise en compte des contraintes écologiques.

Conclusion

Analyser le présent à la confluence d'une analyse rétrospective et d'une vision prospective devrait permettre de mieux assurer la compatibilité entre acceptabilité sociale et soutenabilité environnementale. Tel pourrait être un programme commun à l'écodéveloppement et à l'approche de la régulation, pour autant que le permette la gouvernance des institutions académiques./.